



Trois projets culturels soutenus et très attendus!

Baie-Saint-Paul, le 29 avril 2020 – Souhaitant favoriser le plus possible la relance en matière d'action culturelle lorsque les mesures établies par le Gouvernement en permettront le déploiement, la MRC de Charlevoix accorde son soutien à la réalisation de trois projets soumis à l'Entente de développement culturel convenue avec le ministère de la Culture et des Communications.

Ainsi, une somme totale de 13 740\$ a été attribuée au Musée maritime de Charlevoix (4 000\$) ainsi qu'aux municipalités des Éboulements (780\$) et de Petite-Rivière-Saint-François (8 960\$).

Le Musée maritime œuvre à la mise en place d'une programmation culturelle variée avec le partenariat de la Papeterie Saint-Gilles et du festival Cuisine, cinéma et confidences. Un marché des artisans locaux, une exposition photographique intimement liée à une soirée d'astronomie et une projection cinématographique accompagnée d'un repas à thématique maritime animeront le noyau villageois. Les activités prévues s'échelonneront jusqu'en novembre prochain.

À l'aube des journées de la Culture, la Grande virée des semeurs de contes s'arrêtera au cœur des Éboulements pour y présenter une soirée de contes inspirés du caractère de la région. Ce collectif regroupe sept conteurs et conteuses, dont la majorité sont des conteurs professionnels qui, chaque automne, marchent le territoire en partageant leur passion du conte dans les différentes communautés du Québec.

Finalement, la mémoire de l'écrivaine Gabrielle-Roy sera honorée avec l'aménagement d'un parc public nommé *Cet été qui chantait*. Localisé sur le terrain même de la résidence d'été ayant appartenu à l'auteure, le parc disposera d'équipements d'interprétation et de prestation culturelle, dont notamment une scène. L'aménagement paysager s'inspirera de l'esprit des lieux marqué par la présence de Gabrielle-Roy à Petite-Rivière-Saint-François durant plus de 30 ans.

Rappelons que l'Entente de développement culturel de la MRC de Charlevoix dispose annuellement d'une enveloppe de 18 000\$ dédiée aux initiatives locales visant à développer et promouvoir la culture sur son territoire.

– 30 –

Source :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix, 435-2639 (poste 6002)